

L'IMPARTIAL

Le seul Journal Français dans l'île du Prince Edouard

Publié le Jeudi de chaque semaine.

ABONNEMENT : un an \$1.00

Toutes communications, remises, etc. doivent être adressées à F. J. BUOTE.

Tignish, I. P. E.

L'IMPARTIAL.

TIGNISH, 5 SEPT. 1895

"Le journal, c'est la grande chaire du jour. Du haut de cette chaire, l'apôtre, le prédicateur se fait entendre, non plus entre les murs d'une église, mais à tout le monde. La presse est immense pour le mal; il faut qu'elle soit plus puissante pour le bien."

L'Abbé H. R. Casgrain

Il y a encore de la foi en France. Dimanche, le 18 courant, douze trains spéciaux de chemin de fer sont partis pour transporter 30,000 pèlerins à Lourdes. Ces trains étaient bondés de pèlerins et un grand nombre d'entre eux étaient si malades ou infirmes qu'ils durent être transportés aux trains sur des brancards.

Le gouvernement catholique de Belgique a remporté un nouveau triomphe. En dépit des protestations et des clamours des socialistes, il a fait voter par une majorité de 81 contre 52 son projet de loi rendant l'éducation religieuse obligatoire dans les écoles.

Sous peu, arriveront à Rome deux prêtres catholiques Russes autorisés par le gouvernement du Czar à visiter les sanctuaires d'Europe et la ville sainte. C'est un fait qui ne s'est jamais produit.

Le prestige de Léon XIII va toujours grandissant. La dernière preuve en est dans la demande que vient de lui faire Haiti et Saint-Dominique, de servir d'arbitre pour régler la difficulté au sujet de leurs frontières.

On sait que depuis deux siècles les papes sont désignés par une prédiction symbolique, attribuée à saint Malachie ou à Arnold de Vion, moine du Mont Cassin.

Pie VI, traîné en exil, avait été annoncé comme le "Pèlerin apostolique."

Pie IX, fameux par les épreuves que la Papauté a endurées sous son pontificat, était, lui "la Croix de la croix."

Léon XIII méritait bien d'être "la lumière dans le Ciel."

Son successeur, que la Providence choisira à son heure, sera "le feu ardent."

PARLONS NOTRE LANGUE

Malheureusement plusieurs des nôtres oublient leur nationalité, leur origine et le doux langage qui a bercé leur enfance.

Nos canadiens-français sont trop apathiques lorsqu'il s'agit de nos intérêts nationaux. Nous avons un bel avenir, notre race est forte et, si nous le voulons, si tous les canadiens veulent être patriotes, nous arriverons à nous faire une large place dans toutes les provinces du Dominion.

Parlons anglais quand, par les circonstances nous y sommes obligés, mais nous tous canadiens, donnons-nous la main, et parlons français le plus souvent possible.

Le langage est le lien tout puissant qui assure la vitalité d'une nation. A nous d'en profiter!

Nos pères nous l'ont légué au prix de leur sang. Serions-nous des ingrats?

Non, le cœur est là, il bat régulièrement et avec patriotisme.

Nous n'écrivons pas pour le seul plaisir de faire des phrases, mais parceque, comme beaucoup d'autres avant nous, nous avons constaté qu'il y avait trop de négligence ou plutôt trop de manie à l'anglicisation parmi nous.

Soyons canadiens français, anglais, irlandais ou de n'importe quelle autre nationalité; mais avant tout, et surtout soyons canadiens. Parlons chacun notre langue, nous sommes dans le pays de la libre Amérique et tous également nous avons le droit de l'habiter; nos droits sont incontestables.

Il ne faut pas être fanatique, quelque soit la nationalité, ou la religion à laquelle on appartient, mais il faut, tous tant que nous sommes, conserver notre religion, notre langue.

Nous avons le droit d'être canadiens-français en Amérique, personne ne peut nous empêcher de parler notre langue, nos droits sont garantis par la constitution.

LOI AVANTAGEUSE AUX HABITANTS DE ILES DE LA MADELEINE.

Un correspondant écrit d'Amherst la lettre suivante:

"Les habitants des îles de la Madeleine commencent enfin à ressentir les bénéfices de la nouvelle loi sur les terres, passée à la dernière session de la législature de Québec. En vertu de cette loi, les occupants de terres en deviennent dès à présent les propriétaires incommutables et peuvent racheter la rente annuelle qu'ils doivent à l'ancien propriétaire, I. J. Coffin, en payant le capital de telle rente à raison de 6 pour cent. Un certain nombre de personnes ont déjà profité de ce dernier avantage et un plus grand nombre se disposent à le faire dans un court délai. Tous en savent le plus grand gré à l'hon. E. J. Flynn, qui a été le promoteur de cette loi, et surtout à son ardent désir de rendre service aux pauvres insulaires de ce pays si arrière."

LA QUESTION DES ECOLES

Dimanche dernier, à Ste. Marie, Mgr Langevin a prononcé un sermon dans lequel il a longuement et fortement parlé des écoles du Manitoba. Après avoir démontré les droits que possèdent les parents de faire instruire leurs enfants conformément à leur croyances religieuses il dit qu'il y a trois sortes d'écoles neutres: Les écoles neutres, sans Dieu, les écoles où la religion n'est enseignée qu'à la dernière heure du jour, enfin, les écoles vraiment chrétiennes.

Des écoles sans Dieu, dit-il, nous n'en voulons pas. Quant aux écoles de la seconde catégorie, elles sont au détriment de la religion. Si Dieu a le droit d'entrer à l'école pendant la dernière heure, il a aussi le droit d'y entrer à n'importe quelle heure du jour. Vous ne pouvez dire à Dieu: "N'entrez pas, il n'est pas encore 3 h. 30 m. cependant, ajouta Mgr Langevin, de telles écoles sont préférables à des écoles sans Dieu. Ce que nous voulons ce sont des écoles purement chrétiennes. Tous les ministres protestants du Manitoba les veulent aussi, de même que la majorité du peuple. Alors si la majorité demande des écoles religieuses, quelle religion y enseignera-t-on?"

Laissons au protestants la liberté d'enseigner leur religion dans leur écoles et reconnaissons la même liberté aux catholiques. Mais les écoles du Manitoba telles qu'elles existent actuellement sont purement et simplement des écoles protestantes. Or, qu'on soit logique, qu'on donne à la minorité les droits qu'on lui reconnaît.

L'archevêque de Saint-Basile a ensuite dénoncé les journaux qui profitent de l'imbroglio des écoles, pour soulever le fanatisme. Il a exprimé l'espoir que la difficulté sera réglée bientôt.

MORT ATROCE.

On écrit de l'Alaska, les détails effrayants d'un drame qui s'est déroulé à Alegarik, près de Mount St-Elias. Les sauvages de l'endroit maufactrent avec du sucre brut, un alcool deux fois plus fort que le nôtre, qu'ils inurgitent à grands traits. L'ur enivrement est très pénible. Il y a quelques jours un sauvage de la tribu des Kaki était à distiller ce poison. Il en bavait fréquemment. Quand il fut ivre, il se coucha près de son feu de fagets, la tête tout près du foyer. Dans son sommeil, les gaz qui s'élevaient accumulés sur son estomac se dégagèrent soudain et prirent feu. Le sauvage se leva en poussant un hurlement. La douleur le terrassa aussitôt. Son aspiration avait communiqué le feu à l'estomac. Les voisins arrivèrent, mais ne purent rien faire. La victime se tordait dans le paroxysme de la douleur. Il exhala de la fumée et du feu. Il mourut en criant comme un désespéré. Son corps fut réduit en cendres.

M. LAURIER A DALHOUSIE

Une grande démonstration a eu lieu, la semaine dernière à Dalhousie, Nouveau-Brunswick à l'occasion de la visite de l'hon. M. Laurier.

La ville était décorée de drapeaux et de banderoles. A l'entrée du palais de justice l'on avait dressé une arche sur laquelle on lisait: "Bienvenue à Laurier".

A l'arrivée du vapeur "Admiral" M. Laurier et Mme Laurier furent accueillis au débarcadere par une délégation du parti libéral du comté, qui les accompagna à travers les principales rues de la ville.

Bien avant 8 heures une foule immense encombrait les abords du palais de justice où a eu lieu l'assemblée. L'on remarquait un grand nombre de dames qui ont pris place sur la plate-forme.

M. Laurier fut salué par de chaleureux applaudissements, lorsqu'il fit son apparition sur l'estrade en compagnie de M. George Haddow, ancien député et président de l'Association libérale de Restigouche.

M. J. C. Barberie lut au chef libéral une adresse de bienvenue et après quelques remarques de M. Haddow, M. Laurier prit la parole.

Il se félicita d'avoir l'occasion de rencontrer les électeurs de Restigouche, puis faisant un retour sur l'élection de Westmoreland, dans laquelle la majorité du parti conservateur a été réduite d'un tiers, il dit que si pareille réduction a lieu dans tous les autres comtés lors des élections générales le parti conservateur va passer dans l'opposition sans espoir de retour au pouvoir.

M. Laurier expliqua ensuite les grands principes du parti libéral. Il se déclara en faveur d'un tarif dont puisse bénéficier le pays tout entier et qui ne protège pas seulement certains industriels de choix et les monopoleurs. Il démontre les mauvais effets du régime actuel, et affirme que si le parti libéral arrive au pouvoir il s'efforcera d'obtenir un traité de réciprocité avec les Etats-Unis, qui comprendra non seulement les produits naturels mais encore une liste d'objets manufacturés. Une pareille politique aurait pour effet de développer considérablement les progrès de l'agriculture, le commerce du bois et du poisson.

Avant de terminer, M. Laurier parla de la question des écoles de Manitoba. Ce n'est pas en cherchant à se soustraire à la responsabilité politique que le parti au pouvoir pourra résoudre ce problème, mais en faisant une enquête impartiale des faits et en considérant bien le mérite de la cause de la minorité. Cette enquête doit être suivie d'une action non pas motivée par le désir de concilier les races et les croyances mais basée sur les principes de justice qui se recommandent à tout le monde.

L'assemblée s'est alors dissoute après avoir voté, au milieu du plus grand enthousiasme, des remerciements à M. Laurier et crié trois hourras pour la reine.

L'HON. J. J. CURRAN.

IL PARLE DE SON VOYAGE AUX PROVINCES MARITIMES.

De retour à Montréal, l'hon. J. J. Curran, procureur général du Canada, ayant été interviewé par un reporter du "Star", raconte ce qui suit touchant sa visite à travers les provinces maritimes:

Sur l'île du Prince Edouard, j'ai été l'objet de la plus générale réception de la part des gens de toutes nationalités et de toutes croyances, mais naturellement j'ai éprouvé beaucoup de plaisir des adresses qui m'ont été présentées par toutes les sociétés irlandaises. Les canadiens-irlandais des provinces maritimes sont très attachés à la vieille Irlande mais ils sont en même temps citoyens très dévoués du Canada. L'un des plus agréables souvenirs de mon voyage sera toujours celui de la réception qui m'a été faite par les citoyens de Summerside conjointement avec les membres de la C. M. B. A. La C. M. B. A. est dans un état florissant dans cette partie du Canada. La société A. O. H. est nombreuse et augmente de jour en jour. La "Benevolent Irish Society" de Charlottetown existe depuis 70 ans et compte parmi ses membres les personnes les plus remarquables dans l'histoire de l'île. Quoique j'aie parlé en public en quatre différentes occasions dans l'île, j'en ai pas fait de discours politique. L'île est un parfait jardin où tout dénote la prospérité. Charlottetown est une place prospère, mais Summerside, quoique moins populeuse, semble avoir plus d'activité. Les gens aiment les divertissements et les saisons régulières pour les courses de chevaux sont toujours considérées comme des événements notables. L'île est remarquable pour les avantages qu'elle offre aux touristes qui désirent passer les jours d'été sur les bords de la mer, et elle deviendra un rendez-vous favori, avant longtemps, si les moyens de contemplation pour y parvenir sont conduits à bonne fin. Le Cap Breton est le pays par excellence pour l'hospitalité qui y est exercée. Ses montagnes, ses lacs et ses vallées sont au delà de toute description. Au pique-nique que nous avons eu au Petit Bras d'Or, j'y ai rencontré des écossais, des irlandais et des acadiens qui vivent en harmonie et s'aident les uns les autres. La réception qui nous a été faite, Sir Hibbert Tupper et moi, a été vraiment enthousiaste. Les gens sont fiers de leurs hommes publics. Le nom de Sir John Thompson est cher à tous et sa mémoire est actuellement revêrée de tous. Rien ne pourrait surpasser la franchise avec laquelle ils ont reçu Sir Hibbert Tupper. Sir Tupper est le favori de toutes les classes et est considéré comme promettant de devenir un des premiers hommes du pays. Le banquet qui a eu lieu à Sydney a eu un succès sans précédent. Le discours de Sir Hibbert Tupper est le plus beau que j'ai jamais entendu et il était bien regrettable que nous n'avions pas à notre disposition les facilités requises pour en faire un rapport juste. Les écossais, disons le à leur honneur, ont conservé leur langue et parlent tous le "gaelic". Étant à l'église le dimanche, au Grand Narrows, j'ai eu le plaisir d'écouter un sermon en langue gaelic. Je regrette beaucoup de n'avoir pu comprendre les mots qui résonnaient d'une manière si pathétique. Les Acadiens parlent bien le français. Ils ont un beau collège à Memramcook. Dans toutes les places que j'ai visitées j'ai trouvé les facilités pour l'éducation excellentes. Madame Curran m'a accompagné dans mon voyage, et nous sommes revenus tous deux enchantés de notre tournée.

APPRENTI

Nous avons besoin d'un jeune homme de pas moins de 15 ans, pour apprendre le métier de ferblantier. Nous voulons un jeune homme intelligent et de bonne volonté.

A. J. Bernard

Tignish, 28 août 1895

ALWAYS PLEASED TO SELL

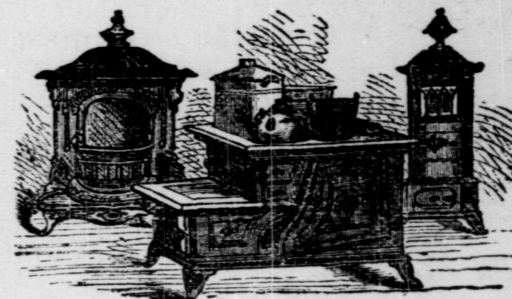
I am determined that no one will go out of my shop dissatisfied, for this reason I will sell my goods as cheap and as good as can be had west of Charlottetown.

Here are a few of my prices.



Tin ware all kinds at 10 per cent cheaper than usual.

STOVES! STOVES!



Just think of it. A good cook stove for 10 dollars. The like has never been seen before.

Good heavy stove pipe for 16 cents. Elbows for 20 to 25 cents. Good strong well buckets from 80 cts to 1.00.



Beware of imposition.

I have the right kind of furnaces - come and see me. Jobbing of all kinds attended to promptly, and at reasonable prices.

Cow hides bought at a figure which was never seen in Tignish.

Highest price paid for calf skins, wool, horse hair, pelts, butter, eggs.

A. J. BERNARD

Tignish July 25 95.

FARMERS!

Beware of agents that do business on the Road.

We keep all goods and repairs advertised by the reliable manufacturers. Messrs Masey, Harris Company J. P. Cunningham. Mc. Christopher Tignish. Alberton

LIVRES! LIVRES!

Nous avons le plaisir d'annoncer à la population française de cette province que nous vendons des livres de toute description à des prix très réduits pour argent comptant.

Nous avons toujours en mains l'assortiment le plus complet de LIVRES D'ECOLE.

Nous vendons un DICTIONNAIRE FRANCAIS et ANGLAIS bien relié en toile pour 25 centimes.

Si vous ne pouvez venir nous voir vous-même, envoyez-nous vos ordres par la maille et nous vous expédierons promptement ce que vous désirez.

HASZARD ET MOORE

Charlottetown I. P. E. Oct 12 1894

RIPANS

ONE GIVES RELIEF.